



VOUS AVEZ PARTICIPÉ

Sondage réalisé entre décembre 2014 et mars 2015
74 personnes protégées ont répondu

Sondage | Participation des personnes protégées | Résultats

Qui êtes vous ?

Vous avez été 74 à répondre à ce sondage : 68,5 % d'entre vous sont des hommes, 75,3 % vivent à domicile, et sont âgés de 30 à 79 ans

Les documents obligatoires :

Vous êtes seulement 32 à 33 % à dire avoir reçu le livret d'accueil, le règlement de fonctionnement et la charte des droits et libertés des personnes protégées. 64 à 65 % d'entre vous affirment ne pas avoir reçu ces documents.

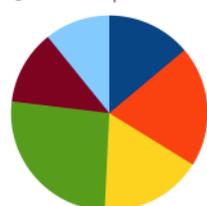
Participation :

Seuls 4,2% s'entre vous ont participé à des groupes d'expression organisés par l'ATP

Votre mesure correspond-elle à vos besoins ?

Près de 60% d'entre vous pensent que leur mesure de protection ne correspond pas à leur besoins.

- Oui totalement
- Oui en partie
- Non, je ne comprend pas pourquoi je suis sous protection
- Non, j'ai besoin de plus d'argent
- Non, je ne peux pas faire ce que je veux
- Non, je ne me sens pas assez protégé
- Je ne sais pas



Votre premier contact avec le mandataire chargé de votre mesure de protection :

Le premier contact avec le mandataire chargé de l'exercice de votre mesure est majoritairement **satisfaisant à très satisfaisant pour 66,7 %** d'entre vous.

Cependant 33,3 % restent très insatisfaits à peu satisfaits de leur premier contact.

Premier contact avec le mandataire



Très satisfaisant	20	27,8%
Satisfaisant	28	38,9%
Peu satisfaisant	20	27,8%
Très insatisfaisant	4	5,6%

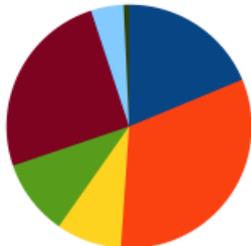
Votre projet individualisé :

En ce qui concerne le document individuel de protection (le DIPM), **68,49 % d'entre vous disent ne pas l'avoir reçu**. Cependant, vous êtes **43,7% à dire avoir participé à son élaboration et près de 48% à participer à son suivi et son évolution**.



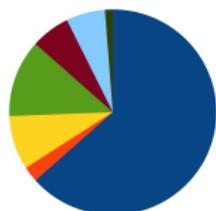
Vos droits sont-ils respectés ?

- Oui, je suis régulièrement informé(e)
- Oui, je peux donner mon opinion
- Oui, je participe aux décisions importantes
- Non, pas toujours
- Non, je n'ai aucune information
- Non, je ne comprends pas ce que l'on me dit
- Je ne sais pas



Pouvez-vous vous exprimer librement ?

- Oui, je peux parler de tout avec mon mandataire
- Oui, je peux parler mais pas de tout
- Oui, mais difficilement
- Non, pas toujours
- Non, je n'ose pas
- Non, il ne me comprend pas
- Non, il me fait peur



Et votre argent ?

60,6 % d'entre vous disent ne pas connaître votre budget.

62 % ont le sentiment de ne pas avoir accès facilement à leur comptes.

Les résultats du sondages sont également disponibles sur le site de l'ATP :

<http://www.atp-mediterranee.org/>

Vos droits :

58,3% d'entre vous disent ne pas avoir été informé de vos droits et ne pas connaître la personne qualifiée en cas de conflit. Mais presque autant pensent que leurs **droits sont respectés** et **70% que vous pouvez vous exprimer librement**.

Vos souhaits pour améliorer votre participation :

Argent Réponses **Améliorer** Accompagnement
Autonomie Respect **Permanence** Accueil
Mandataire Mieux gérer **Information** Fixe
 Comptes

Notre engagement :

Nous améliorer bien sûr ! Ce sondage fait parti de l'analyse que nous menons dans le cadre de l'évaluation interne. Il s'agit de l'évaluation de nos activités et de la qualité des prestations que nous délivrons, au regard notamment de procédures, de références et de recommandations de bonnes pratiques professionnelles. Elle sera suivi d'une série de projets d'amélioration. Vous en serez les premiers bénéficiaires.

- LE GUIDE MÉTHODOLOGIQUE
- LE RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION INTERNE APPLICABLE
AUX SERVICES MANDATAIRES JUDICIAIRES À LA PROTECTION DES MAJEURS
- TRAME DE RAPPORT D'ÉVALUATION INTERNE

OLIVE

OUTIL INTERNE VERS L'ÉVALUATION
VERSION 2 - SEPTEMBRE 2012